

PLUi de Pellegrue : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 10 juillet 2024

Le document d'urbanisme en vigueur à Pellegrue (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 2 juillet 2024. Il délimite 89 zones, dont 7 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 10 juillet 2024.

- Le PLUi de Pellegrue s'applique dans sa version du 2 juillet 2024 ; nous publions 50 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 89 zones : 7 urbaines (U), 7 à urbaniser (AU), 20 agricoles (A) et 55 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Pellegrue occupe le rang 80 par le nombre de zones délimitées : 34 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 57 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Pellegrue depuis 2013, pour 107 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	89 zones
Zones urbaines (U)	7 zones
Zones à urbaniser (AU)	7 zones
Zones agricoles (A)	20 zones
Zones naturelles (N)	55 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU PAYS FOYEN
Version du	2 juillet 2024
Partition GPU	DU_243301371
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/PLUI_243301371/eab72eef0712a9f44c0e4201ee430897/243301371_reglement_20240702.pdf
Règles extraites	50 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Pellegrue

Risques majeurs recensés	Mouvement de terrain
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	9 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er juillet 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/pellegrue-33316>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Pellegrue : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Potentiel radon

Base GASPARD extraite le

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UBc, UE, UX, UXc

1AUb, 1AUd, 1AUe, 1AUxa, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

33316

33790

CC du Pays Foyen

Gironde

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

89 zones

89 zones

89 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Massugas (2,8 km)

Auriolles (3,4 km)

Listrac-de-Durèze (4,6 km)

Landerrouat (5,9 km)

Caplong (5,9 km)

Saint-Quentin-de-Caplong (7,3 km)

Saint-Avit-de-Soulège (8,4 km)

Les Lèves-et-Thoumeyragues (9,0 km)

Riocaud (9,3 km)

Eynesse (10,0 km)

Saint-André-et-Appelles (11,4 km)

La Roquille (12,4 km)

Margueron (13,5 km)

Pineuilh (14,6 km)

Ligueux (15,1 km)

Sainte-Foy-la-Grande (15,2 km)

Saint-Philippe-du-Seignal (16,0 km)

Saint-Avit-Saint-Nazaire (19,2 km)

50 zones

28 zones

21 zones

37 zones

52 zones

55 zones

33 zones

120 zones

67 zones

52 zones

113 zones

64 zones

80 zones

225 zones

49 zones

39 zones

55 zones

75 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/pellegrue-33316>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.